Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Chaouel 1445
23 Avril 2024

N° 47

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **980**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **981**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **981**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **985**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **985**
Avis aux créanciers **994**
Convocations
Sociétés anonymes **994**
Autres sociétés **997**
Actes Administratifs
Avis au public **997**
Divers
Avis au public **998**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Le nom de la société à constituer : la société communautaire, Zita

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : 13900 dinars, Treize mille neuf cents dinars

L'adresse prescrite du siège social : Rue Habib Bourguiba Knaiess Msaken - Sousse.

Sujet de la société : Exploitation et valorisation des produits agricoles; Recyclage et valorisation des déchets.

Durée de la société : 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de modèle d'acte constitutif : 16/4/2024 au Tribunal de Première Instance de Sousse sous le n°02/2024.

Le nombre d'actions à souscrire en numéraire et le montant devant être payé immédiatement : 139 actions, pour les quelles il y a 13900 dinars.

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne : Dans le cas où la société réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque année comptable :

-15 % sont attribués sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société - 20% sont consacrés aux activités sociales, culturelles et environnementales.

Le reliquat des bénéfices et excédents peut être réparti dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35 % par décision de l'assemblée générale.

- Qui plus est sert à développer ses activités et à les développer localement.

- La période d'ouverture à la souscription : du 16/4/2024 au 19/4/2024 avec possibilité d'affranchissement anticipé sous forme de souscription intégrale avant l'expiration de la période.

- Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive : L'assemblée plénière constitutive se tiendra le vendredi 19/04/2024 à 18 : 30 heures au maison des jeunes Knaise Msaken - Sousse cette annonce au siège de la délégation de Msaken et le siège de la commune de Msaken.

Fondateurs :

- Ata Oussama Ben Fradej : domicilié à knaies msaken Sousse, téléphone 56522213

- Ben Selma Mohamed Zeied : domicilié au 45 Knaies Msaken Sousse, téléphone 25022958

- Ben Saad Nawel bent Oumar : domiciliée à Knaies Msaken Sousse, téléphone 23694130

- Jlassi Imen : domiciliée à Knaies Msaken Sousse, téléphone 25196109.

2024S00500SODB1

Prospectus de constitution d'une Entreprise Citoyenne

(Entreprise populaire)

Dénomination sociale de la Sté à constituer : Entreprise citoyenne locale : AL-AMIRAAT

Type de la Sté : Locale

Le montant du capital souscrit de la société : dix mille dinars 10.000

Siège social prévu : Avenue al karama - Amiret Fehoul

Objet de la Sté : L'objet de l'entreprise citoyenne se déroule autour de l'agriculture suivant :

- Collecte de lait

- Fourniture d'aliments de toutes sortes

- Investissements agricoles La durée prévue de la Sté : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de modèle de statuts : 8/3/2024 au Tribunal de Première Instance de Monastir sous le n°01.

Le nombre d'actions à souscrire et à payer en numéraire et le montant à payer immédiatement : 50 actions pour lesquelles 200 dinars sont payés.

La valeur nominale des actions à émettre : 50 dinars par action (200 dinars).

Conditions liées à la répartition des excédents et à l'accumulation de l'épargne : Dans le cas où l'entreprise citoyenne réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable.

- 15% est alloué sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la Sté privée locale.

- 20 % sont alloués à des activités sociales, culturelles, environnementales et sportives.

- Les bénéfices ou surplus restants pourront être distribués dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35 % suite à une décision de l'assemblée générale.

- L'excédent est utilisé pour développer et faire évoluer ses activités localement.

Nom de l'agence de l'établissement bancaire dans laquelle seront déposés les fonds générés par la souscription : BNA (Banque Nationale Agricole) Agence Moknine.

Période d'ouverture de la souscription : Du 30/5/2024 au 30/12/2024 (Horaire administratif). Avec possibilité de clôture anticipée sous forme de souscription totale avant l'expiration du délai précité.

Modalités et lieu de convocation à l'assemblée générale constitutive : Suite à la souscription totale, la convocation à l'assemblée générale constitutive sera faite par la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, et par l'affichage de la convocation au siège de la délégation de Moknine et siège de la municipalité d'Amiret Fehoul.

Fondateur :

Mr Hassen Othman

Mr Mustapha Zammali

Mr Jalel Moussa

Mr Kamel Chabaane

Mr Mohamed Salah.

2024S00504SODB1

Constitution d'une société communautaire locale

Jebal Lekbar Services Agricoles

Dénomination de la société : Société communautaire locale Jebal Lekbar

Date et dépôt du projet de statut type : 04 décembre 2023 sous numéro 152 auprès du tribunal de première instance de Sidi Bouzid selon décret n°15 de l'année 2022

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit : 10.000 DT

Nombre de part : 50 parts de valeur 200 dinars la part

Durée de la société : 99 ans.

Adresse du siège social : touila délégation de Sidi Bouzid ouest

Date de souscription : 22/4/2024

Date de l'assemblée constitutive 30/5/2024

Banque : Banque nationale agricole Sidi Bouzid.

L'objet de l'entreprise : L'entreprise serait intéressée par les arbres fruitiers, les agricultures fourragères, les grandes agricultures. L'élevage de bétail et les abeilles.

Fondateurs : - Elarbi Afi 96787949 - Houyam Bouazizi - Samah Afi - Farj Hsini - Marwa Hani.

2024X00475SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

NOTICE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

ENAMELLED TECHNOLOGY INDUSTRY - ETI

Société anonyme

Au capital social de 1 400 000 Dinars Tunisiens

Siège social : 28 Rue Mouaouia Ibn Abi Soufyane - El Menzah 8 - Ariana

Usine : Zone Industrielle de Zriba Nord

RNE : 1336995 Z

Objet social : Emaillage de cuves pour chauffe-eau solaires, ballons d'eau chaude sanitaires et chauffe-eaux électriques ainsi que tous autres produits et accessoires.

Suivant PV d'AGE en date du 25 Mars 2024 enregistré à la Recette des finances El Menzah VI le 29 mars 2024 sous le n° 24702435 quittance n°049535 dont une copie a été déposée au RNE le 15 avril 2024 sous le n°AC03462024. Il a été décidé l'augmentation du capital social en numéraire avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription pour un montant de cent mille (100 000,000), dinars et ce par l'émission de mille (1 000) actions de nominal cent (100) dinars.

Cette augmentation a été entièrement souscrite par les actionnaires suivants :

- M Rafik Missaoui : quatre cent actions (400).

- M Mahmoud Ettriki : quatre cent actions (400).

- M Sami Marrouki : deux cent actions (200).

Les autres actionnaires renonçant expressément à leur Droit Préférentiel de Souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés- Commerciales.

Les fonds ont été déposés par les souscripteurs auprès de l'AMEN BANK, centre d'affaires Mohamed V dans le compte indisponible n°081340606132

Les bulletins de souscription ont été déposés au siège de la société.

2024400925SANB2

9 PRODUCTION

Capital social 180.000 DT

Siège social : Espace Méditerranée Zone Commerciale Portuaire de Radés

Identification unique : 1105488A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/3/2024 enregistré à la recette des finances de Radés le 25/3/2024 sous le numéro 24700855 Quittance n°M020366 dont deux exemplaires ont été déposés au registre National des Entreprises le 28/3/2024 sous le n°202449506 il a été décidé de :

- Nomination de madame Léa D'Alessandro et Monsieur Nidhal Chatta comme nouveaux administrateurs et le renouvellement de mandat de Monsieur Luc D'Alessandro comme administrateur pour 3 ans à compter de 1er janvier 2024.

- Nomination de commissaire aux comptes «UNIVERS CONSULTING» pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2024400926SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P daté du 5/4/2024 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 5/4/2024 sous le n°24202148 quittance n°M037420 Monsieur Salem Ben Nejib Cheniour a vendu à Mme Zeineb Bent Ayechi Zine la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente et achat des accessoires informatiques sis au n°12 bis rue 208 Ennasr El Mnihla 2094 Ariana.

Les oppositions se font chez l'acheteur à son adresse rue Abou Hassen Ennouri cité la République El Mnihla 2094 Ariana dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Le Quotidien du 18/4/2024.

2024T00363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 01/3/2024 enregistré à la recette des finances à Houmt Souk Djerba le 01/3/2024 sous le numéro 24201712 Quittance n°M027884, Mme Nadia Azri. Titulaire de la carte d'identité nationale n°09143335 délivrée le 24/7/2021 a vendu à Mr Lassad Ben Haj Yahya, Titulaire de la carte d'identité nationale n°09101618 délivrée le 12/01/2021 le fonds de commerce exploité au local situé à la zone industrielle Houmt Souk. Djerba, destiné à exercer tout commerce avec tous les éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel entre les mains de la vendeuse.

Cette annonce a été publiée au journal "ASSABAH", le 29/3/2024 page 10.

2024R00881FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 19/02/2024 enregistré à la recette des finances de Morneg le 21/02/2024 quittance n°M016238, enregistrement n°24200467. Mme Menjia Bent Mahmoud Ben Hedi Jlassi a vendu à Mme Asma Bent Mohamed Ben Khmaeis Ajili un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que prêt à porter et sis Challa Sabelet Morneg.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 19/3/2024.

2024R00919FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat signé et légalisé par les deux parties contractées le 15/2/2024.

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances de la rue Habib Bourguiba Jendouba le 16/02/2024, n° de reçu n°MO16268, n° d'enregistrement 24201003 M.Akram bin Boujemaa Dheowiwi titulaire de la carte d'identité nationale n°07861181 au 7/7/2009 a vendu à Mme Rania bint Fathi Ghazouani titulaire de la carte d'identité nationale n°07990271 au 27/6/2022 tous les actifs commerciaux exploités affectés au commerce dans la vente de fruits secs dans le magasin situé sur la route du Kef route nationale numéro 5 au niveau du carrefour écrit par le Maître Ben Youssef Anis titulaire de la carte d'identité nationale n°02577984 délivrée le 11/11/2021 matricule fiscal 947225C/A/P/000 à la rue Tayeb El Mehiri 24 Jendouba.

Toutes oppositions doivent parvenir dans les délais réglementaires chez Maître Anis ben Youssef Jendouba dans les 20 jours de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne qui a été aussi publiée au journal Echourouk du 22/3/2024.

2024R00921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/11/2023 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 11/01/2024 sous Numéro d'enregistrement 24200229 quittance n°M004480 Monsieur Ayari Slim ben Laroussi demeurant 26 sis à l'avenue de Londres Tunis titulaire de la CIN n°03116432 délivrée le 20/6/2022 a vendu à Madame Soltani Imen ben Ali demeurant à cité Azaiz Jendouba titulaire de la CIN n°07884859 délivrée le 31/7/2009 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme centre de formation professionnelle privé agrée par le ministre de la formation professionnelle et de l'emploi sous le n°0403632 sis au 51 Avenue Habib Thameur Appartement 2 et 3 Jendouba.

Toutes les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de (20) jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 22/3/2024.

2024R00923FCCC2

Donation de l'usufruit d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié daté le 27 Avril 2023, enregistré à la recette des finances de Korba le 02 Mai 2023 quittance n°M030218.

Monsieur Hamda Ben Mohamed Elhjaij a fait une donation à son fils Samir Ben Hamda Ben Mohamed Elhjaij la totalité de l'usufruit du fonds de commerce sis à l'Avenue Farhat Hached Korba destiné à la vente des produits bonneterie et mercerie. Les oppositions sont acceptées dans le délai de 20 jours à l'adresse du fonds de commerce mentionnée.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 9 avril 2024.

2024R00926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p. en date du 7/9/2023 enregistré à la Recette des Finances Av de l'indépendance Le Bardo le 16/10/2023 n° de quittance M071720 n° d'enregistrement 23203975, Mr Slimane Oueghlani a vendu à Mr Habib El Ayeb Mrabtini la totalité du fonds de commerce à usage d'épicerie exploité au local sis au 9 avenue 20 Mars Le Bardo Tunis avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels moyennant un prix de soixante mille Dinars. Les oppositions se feront entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce 9 avenue 20 Mars Le Bardo Tunis, dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au Journal Officiel sous peine de forclusion et déchéance.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 12 janvier 2024.

2024R00931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 3/4/2024 à la municipalité de Dar Chaaben el Fehri enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben el Fehri le 4/4/2024 sous le numéro de reçu M023538 numéro d'enregistrement 24201010 Rabie Jradi demeurant à la rue Sahnoun à Dar Chaaben el Fehri a vendu à Sayf Eddin Sayeh demeurant à la rue de sculpture avenue 7 novembre à Dar Chaaben el Fehri - la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des produits alimentaires dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba à Dar Chaaben el Fehri à Nabeul avec tous ses composants matériels et immatériels. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT au bureau de l'avocat à la cour de cassation maître Mrabet Hanen au numéro 182 avenue Habib Bourguiba à Nabeul.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 6 avril 2024.

2024R00934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat du 18/01/2024 rédigé par Maître Maamoun Tarek Avocat à la cour ayant son Etude à l'avenue SADRA BAAL TOZEUR enregistré à la recette des finances de Tozeur le 19/01/2024 numéro 24200241 case 3686 Madame Teber charfi a vendu à Madame Manel Charfi La totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Farhet Hached Tozeur.

Les oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce sis à l'Avenue Farhet Hached Tozeur dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Un extrait de vente a été publié au journal Echourouk le 3/3/2024. IP 224/2638

2024R00935FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/4/2024 enregistré à la recette des finances à Nasralah en date du 5/4/2024 quittance n°M0067200 Najia bent Moncef ben Amar Nsibi titulaire de la CIN 07614174 a vendu à Monther ben Salem ben Abdelrahmen Jamli titulaire de la CIN n°11899991 tout le fonds de commerce situé à Manzel Mhiri Nasralah.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours 20 jours.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 18/4/2024.

2024S00509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avec un acte sous seing privé rédigé par maître Ben Mabrouk Walid avocat à la cour M.F : 1031062T signé le 5/3/2024 et enregistré à la recette des finances de Mahdia la 3/4/2024 quittance n°M028585 enregistrement numéro 24202400.

Société SOMATE; société à responsabilité limitée; enregistrée au registre national des entreprises; MF 1085724E entant que propriétaire de fonds; vend à la Société Les Fils Makhloufa ; société unipersonnelle à responsabilité limitée; enregistrée au registre national des entreprises M.F 1791173D; entant qu'acquéreur le fonds de commerce; exploité dans le local sis à l'avenue Ali Balhouane à Mahdia; affecté à la vente des produits de quincailleries; meubles en détail; travaux d'installation électrique; et matériaux électroménager.

Cette vente a été l'objet de publication dans le journal «le Quotidien» le 13/4/2024.

2024S00516FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 29/3/2024 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 17/4/2024, reçu n°MO27952 et Numéro d'enregistrement n°24201922, STE CYCLO-VICTOR représentée par sa gérante Mme Nacera Elouardani titulaire de la C.I.N n°02842397 daté le 5/7/2012 à Tunis, demeurant à Rue Abou Moussa el Aachari Khézamat Sousse a vendu et cédé à STE CAFE GIOVANNI représentée par sa gérante Mme Roukia Dallali titulaire de la C.I.N n°09345250 daté le 9/6/2016 à Tunis, la totalité de son fonds de commerce avec les composants matériels et moraux exercé dans le local demeurant à GP1 khézama ouest Sousse revenant de droit à la défunte Chadlia Essid par acte de contrat de location signé avec la première propriétaire de fonds de commerce madame Nacera Elouardani le 01/12/1984 (enregistré à la recette des finances le 6/11/1984 reçu n°407 enregistrement n° 584) et La propriété du bien immobilier loué a été cédé du défunt à son héritière Mme Samira Essid.

Les oppositions doivent être adressées, chez STE CYCLO-VICTOR en qualité de sa gérante Mme Nacera Elouardani titulaire de la C.I.N 02842397 daté le 5/7/2012 à Tunis, demeurant à Rue Abou Moussa el Aachari Khézamat Sousse et dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée aux journaux Chourouk et Le Quotidien le samedi 20/4/2024.

2024S00517FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 19 Mars 2024 à la municipalité de Chihia et enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax1 le 28 Mars 2024 reçu n°M035078, enregistrement n°24201277, Mr. Mostafa Ben Mohamed Ejammeli demeurant à la rue de Gremda Nahj 381 n°15 Sfax, vend à Mr. Mohamed Ben Moncef Kallel demeurant à Rue Tbolbi Chihia Sfax la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local de Commerce en détail situé à la Rue Kaiid Mhamed km 2.5 Sfax.

Le prix de vente est consigné chez Maître Houda Taktak et les oppositions éventuelles devront être faites dans son bureau Immeuble Ellissa centre 2ème étage Bureau n°210 dans les délais légaux.

Cet article est publié aux journaux «le Temps» en langue française et «Essabeh» en langue Arabe le 5/4/2024.

2024X00472FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous-seing privé conclu et signé le 25/3/2024 et enregistré à la Recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 28/3/2024 (sous le numéro de quittance : M030540 et numéro d'enregistrement : 24201678) M. Chouaieb Ben Hmouda titulaire de la C.I.N n°11047494 a cédé par voie de vente à Mme. Dorsaf Bouhlel titulaire de la C.I.N. n°08755910 la totalité du fonds de commerce sis à la Route de l'aéroport Km 0,5 Sfax exploité dans la vente des fruits secs avec tous ses éléments matériels et immatériels. Toutes les oppositions se font auprès de Me. Rachad Ben Brahim (avocat) dont l'étude est sise au 49, Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Sfax dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne. Extrait de cette cession ayant été publié dans le journal "Assabah" du 5/4/2024.

2024X00480FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 5/4/2024 et enregistré à la recette des finances de Sakyete Eddeyer Sfax le 16/4/2024, sous le numéro de quittance M032656 et numéro d'enregistrement 24201235, Mustapha Garsallah titulaire de CIN n°05328980 a vendu à Ali Sallemi titulaire de la CIN 11046410, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Café, sis à la route de Mahdia km 7 Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez le vendeur sis à l'adresse du fonds de commerce sis à la route de Mahdia km 7 Sfax.

Un extrait de cette annonce a été publié dans le journal Echourouk du 18/4/2024.

2024X00481FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé de 10/01/2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet, enregistrement n°24200247, quittance n°M007916, daté le 12/01/2024 madame Khadija Elzahrouni titulaire de la c.i.n n°01738730, Hykel Elzaabi c.i.n n°06467966, et Majed Elzaabi titulaire de la c.i.n n°09826831 ont vendu à Mr Atef Zwiteen titulaire de la c.i.n n°06257197 tout le fonds de commerce situé à la rue Omar Dhmani avenue Ali Belhwane Hammamet Nabeul.

Les oppositions seront acceptées chez l'avocat maître Mansouri Badreedine situé au 14 Rue Ali Balhwane IMMEUBLE CANARIE Hammamet 8050 Nabeul.

La publication de vente est faite aux journaux Echourouk et le Quotidien le 6/6/2024.

2024400917FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/3/2024 enregistré à la recette des finances Beb Souika en date du 4/4/2024 sous le n°24201041 Quitt. n°M027407, Mr Wajdi Ayari, titulaire de la cin n°10005532, a vendu à Mme Ilhem Ben Slaheddine Chaabene, titulaire de la cin n°05909758, tout le fonds de commerce exploité pour tout commerce «buvette» sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à la rue Hédi Seiidi. Annonce publiée dans le journal "AL-SABAH" le 17 Avril 2024. Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur au 39 avenue de Liberté Bouchoucha.

2024400924FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location d'un fonds de commerce à la date du 01/4/2024 signé et légalisé à la date du 15/4/2024 enregistré à la recette des finances de Béja le 15/4/2024 quittance n°M030478 enregistrèrent n°24302968.

Mr Oueslati Sadok CIN n°02174903 du 7/11/2022 propriétaire du fonds de commerce enregistré au tribunal de première instance de Béja n°A05138982014.

A loué à Mr Bilel Ben Hamda Ben Mahmoud El Rihani CIN n°08522996 du 3/3/2021 demeurant à 829 rue Tozeur Béja Nord.

Le fonds de commerce destiné au commerce en détail de légume et fruit sis à 151 cité des jardins Béja Nord pendant deux années renouvelable du 01/4/2024 au 31/3/2026.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux «Echourouk» et «Le Quotidiens» à la date du 17/4/2024

Les oppositions seront requises dans les 20 jours à partir de cette annonce au cabinet de maître Mme Bouthaina Zouabi avocat à rue Ali Bach Hamba Béja.

2024R00922FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Djerba le 14/02/2024 sous le numéro 24301188 quittance n°M019646, Monsieur Kamel Ben Hédi Chehite (C.I.N n°03591602) a loué à monsieur Bassem Ben Béchir Chehidi (C.I.N n°09127799) la totalité du fonds de commerce exploité en activité la vente des produits d'artisanat dans le local commercial sis à rue 9 Avril Houmet Souk Djerba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Alchourouk» le 20/3/2024.

2024X00479FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat résidentiel

Conformément au procès-verbal de la deuxième assemblée générale des copropriétaires de la résidence Hamza El Mourouj 6, daté du 3 mars 2024, enregistré à la Recette des finances de Bab Souika le 4/3/2024 sous le numéro de reçu M018009 et le numéro d'inscription 24000965, il a été décidé de constituer un syndicat résidentiel, le Syndicat des copropriétaires de la résidence Hamza El Mourouj 6 (établi dans la municipalité El Mourouj numéro 24/1845 en date du 15/4/2024) :

Nom : Syndicat des résidents de la résidence Harnza El Mourouj 6,

Siège : Résidence Harnza El Mourouj 6.

Les membres :

- M. Makram El Hassoumi : Président du syndicat.

- M. Hatem Regaya : Trésorier.

- Mme. Ibtihal Katar : Secrétaire générale.

2024R00920APSF1

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE FEMININE ALQUATIRA

Adresse : Oued El Ghar Tataouine 3243

Selon récépissé n°77 du 6/3/2024

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE FEMININE ALQUATIRA

Siège social : Oued El Ghar Tataouine 3243.

Objet : Protéger les ressources naturelles dans la zone d'intervention et rationaliser leur utilisation.

Durée : 99 ans

Présidente de conseil : Mme Khadija Elghandour est nommée présidente de conseil de groupement.

Trésorière : Mme Ines Abdelhamide est nommée Trésorière de groupement.

2024R00924APSF1

Groupement de Développement Agricole

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale électorale ordinaire du 15/3/2024 et le dépôt de la constitution de l'Association de Développement Agricole délivrée par Mr le Gouverneur de Béja n°268 il a été décidé de constituer l'Association de Développement Agricole.

Nom : Association Al-Qudian

Siège : Rihana Teboursouk Gouvernorat de Béja

Président : Abdeljalil Mejri

Trésorier : Youssef Habachi

Membre : Ahmed Djebali.

2024R00937APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nejha Ben Abdallah Avocat

International City Center - Tour des Bureaux 1082 Centre Urbain Nord

Tél. : 71 750329

Mobile : 98 356 100

1) Poursuivant : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son représentant légal, identifiant unique n°123L, ayant son siège à la Rue Hédi Nouira Tunis, élisant son domicile au cabinet du Maître Nejha Ben Abdallah sise à l'International City Center tour des bureaux 1082 centre urbain nord Tunis.

2) Partie saisie : Monsieur Ameur Ben Boujaafar Akid titulaire de la carte d'identité nationale n°02936654 demeurant à l'Avenue Abou Hamed Ghazali Bouhsina Sousse.

3) Avocat poursuivant : Maître Nejha Ben Abdallah ayant son cabinet à l'International City Center tour des bureaux 1082 centre urbain nord Tunis M.F : 000/P/ A/714498K.

4) Immeuble saisi : il s'agit d'un terrain immatriculé, objet du titre foncier 42083 Sousse dénommé «melk akid», composée de deux parcelles n°01 et 02, d'une superficie globale de 586m².

Parcelle n°2 sur laquelle est édifiée une construction, située à l'intérieur de la vieille ville de Sousse, plus précisément derrière le marché de la ville. Elle se compose d'un sous sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage. Chaque étage est un vaste espace construit sur toute la surface de la parcelle qui peut être utilisé pour une exploitation commerciale et d'autres activités.

Le sous-sol a une entrée sur une route du côté ouest avec des escaliers qui mènent au rez-de-chaussée, il s'agit d'un espace ouvert actuellement inutilisé. La superficie totale couverte est de 365 m².

Rez-de-chaussée avec une entrée qui donne sur l'avenue de France, il s'agit d'un espace ouvert actuellement exploité comme café par la partie saisie. Sa superficie totale couverte est de 365 m².

Le premier étage : dispose d'une entrée donnant sur la route du côté ouest, et c'est un espace ouvert actuellement inutilisé. Sa superficie est de 365 m².

La parcelle n°1 d'une superficie globale de 221 m², sur laquelle est édifiée une villa, située au quartier Bouhsina Sousse. Elle s'ouvre du côté Est sur une route bien aménagée bifurquant de la rue Abou Hamid Al Ghazali. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage :

Rez-de-chaussée avec une entrée qui s'ouvre sur une route pavée du côté est et d'un escalier intérieur menant au premier étage. La superficie totale

couverte de cet étage est de 100 m² et se compose d'un hall, d'un salon, d'une cuisine et d'une salle de douche.

Premier étage représente un espace nuit, composé d'un salon de nuit, de trois chambres et d'une salle de bain. La superficie totale couverte est de 100 m².

La structure porteuse du logement est en béton armé, sa toiture est fonctionnelle, ses murs sont en brique, son sol est recouvert de parterre (Granito Marbré) et les portes et fenêtres sont en bois rouge.

5) Mise a prix : Le prix global est de trois millions deux cent quatre vingt six Mille Dinars (3.286.000,000 DT), frais en sus.

La parcelle n°2 : 2.847.000,000 DT

La parcelle n°1 : 439.000,000 DT

6) Visite de l'immeuble : tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre

Connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis et à l'étude de l'avocat poursuivant.

7) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le 30/5/2024 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être menu en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2024R00904VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

Suite à la réduction de la mise à prix de 40%

Office Maître Montacer Béchir - Avocat à Médenine

Avenue 02 mai immeuble Lamloumi - 2ème étage - Médenine bureau n°01

Tél. : 75.630.986

- Le créancier saisissant : 1/ Zayed ben Bloul ben Ali Amouha ; ouvrier; demeurant à la route de Gabès Médenine.

2/ Makrem ben Zayed Amouha ; ouvrier; demeurant à la route de Gabès Médenine.

3/ Abdelkader ben Zayed Amouha ; ouvrier; demeurant à la route de Gabès Médenine, ayant élu adresse près de leur avocat Maître Montacer Béchir - Avocat à Médenine Avenue 02 mai immeuble Lamloumi - 1er étage -bureau n°01 Médenine en leur qualité des créanciers.

Le Débiteur saisi : Mohamed Jileni Daggari ; ouvrier, demeurant près ancien abattoir municipal Médenine.

Avocat saisissant : Maître Montacer Béchir - Avocat à Médenine Avenue 02 mai immeuble Lamloumi - 2ème étage -bureau n°01 Médenine.

Immeuble objet de vente : le saisi consiste en :

1/ tout le terrain sis à la rue imem Chafei n°10 délégation de Médenine nord au sein de la commune consistant en un bâtiment se composant de rez-de-chaussée et d'un premier étage et une coulée de ciment et d'un espace blanc sur tout le côté al jawf ; d'une superficie totale 1011 m² :

- Rez-de-chaussée : se composant d'un grand dépôt comportant deux portes ouvrant sur le côté ouest de la rue Imem Chafei et d'une chambre qui se trouve au coin al jawf - Ouest et du côté qibla ; un escalier qui conduit au 1er étage d'une superficie 239.75 m² bâti.

- Etage premier : se compose de 3 chambres : un salon; une cuisine; une douche, chambre au centre; un hall d'entrée; un escalier qui conduit vers la surface de bâtiment et deux balcons le 1er du coté Est et l'autre du côté Ouest d'une superficie de 234.00m² bâti.

- Coulée de ciment : se trouve au coin qibla - Est de tout le terrain sa longueur s'étend vers le qibla 10.50 m et est 17.30 m et al jawf 13.60 m et ouest 17.201 au long de 030 m du coté qibla et 1.20 m du coté al jawf; d'une superficie de 207.00 m².

Délimité : au qibla : bâtiment revenant aux héritiers du Jilani Daggari au long de 27.40 m, EST : impasse pointue au long de 3150 m; coté al jawf d'une part impasse; de l'autre bâtiment revenant à Bacha au long de 36.50 m, à l'ouest : route de imem Chafei au long de 30.00 m.

Prix d'ouverture après la décision de réduction de 40 % : 302.469, 000D selon la décision de Tribunal de Première Instance de Médenine avec les frais désignés par le Tribunal de 1.814.840 D avec les frais désignés par le Tribunal.

Date et lieu de vente : le Lundi 13/5/2024 à partir du 09h et suivante devant la chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de première Instance de Médenine.

Visite de l'Immobilier : Tous les jours de la semaine pendant les horaires du travail. Pour consulter le cahier des charges, vous pouvez le demander soit auprès du Greffe du Tribunal ou au bureau de l'avocat chargé d'effectuer les poursuites.

Pour participer à l'enchère, l'enchérisseur devait assurer le 1/3 du prix d'ouverture ou présenter un chèque avec provision.

Les Ressortissants Etrangers ne peuvent participer à l'enchère qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par Mr. Le gouverneur.

2024R00913VEPA1

Avis d'adjudication

Bureau Maître Yamina Ouesleti

Avocate

Rue Habib Bourguiba Siliana

Le saisissant : Salem ben Ahmed Becher, siège de renseignement Bureau de son Avocate Maître Yamina Oueslati rue Habib Bourguiba - Siliana.

Saisi : Noureddine Ben Mohamed Nakachi, El khabia El Haria Rouhia Siliana.

L'Avocate saisissante : Maître Yamina Oueslati Avocate, rue Habib Bourguiba Siliana.

Désignation de l'immeuble saisi : toutes les parts du saisi de la propriété nommée «Essaada» immatriculée sous le numéro 2868 Siliana (90028.75 parts/102890 parts) consiste en terrain agricole qui se compose de quatre parcelles 176.175.73.53 de région Lettre F Secteur El Msehla Délégation Errouhia Gouvernorat Siliana d'une superficie 84680 m² et 102890 parts.

La mise à prix : 51.275.000 dinars.

L'indication de la date et l'heure de l'adjudication et du tribunal devant lequel elle aura lieu : Mardi 21 Mai 2024 (21/5/2024) à 9 heures au tribunal de première instance de Siliana.

Les conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité :

Chaque jour de 10 heures à 16 heures pour tout autre renseignement contacter le tribunal de première instance de Siliana ou le bureau de l'Avocate saisissante.

2024R00914VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabais de 40%

1/ Créancier saisissant : Sadek Al-Jawadi, ouvrier retraité au Ministère de l'Agriculture, élisant domicile à l'étude de son avocat Maître Ammar Derbeli, Avocat à la cour de cassation, sise au 10 rue de Palestine, Tunis titulaire du MF : N°000MA1059804E

2/ Avocat poursuivant : Maître Ammar Derbeli, Avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise au 10 rue de Palestine, Tunis

3/ Partie saisie : Khaled ben Ahmed Al-Sabri (au lieu d'Al-Sabri Douiri en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis sous le n°7984 du 30-07-2011) agent commercial dans le marché de gros résidant à son domicile réel situé au 29 rue 10939 El Mourouj 2, Tunis, ainsi qu'à son domicile élu à l'étude de son avocat, Maître Wissam Al-Barnat, sise à 11, rue Al-Jazeera, Tunis

4/ Immeuble saisi : La totalité des parts indivises soient 154.571/541 parts revenant à titre de propriété à la partie saisie dans l'immeuble objet du TF n°2770 Ben Arous dénommé sabri". Le dit immeuble consiste en une villa à deux étages située à El Mourouj 2 telle que constaté par l'expert M. Fayçal Al Fayedi désigné par ordonnance sur requête n°38729 du Président du Tribunal de Première Instance de Tunis 2 en date du 30/6/2023.

5/ Date et lieu de l'adjudication : à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Tunis 2, situé à la Route de Béja, Sidi Hcine Essoujimi lundi le 13/5/2024 à partir de 9 heures du matin.

6/ Mise à prix : de la totalité des parts indivises soit 154.571/541 parts objet de la saisie est estimée après rabais de 40% (121.409.059) sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

7/ Visite de l'immeuble saisi : Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans conditions particulières. - Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis en plus, des autorisations administratives nécessaires le cahier des charges peut être consulté auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis 2 ou le bureau de l'Avocat poursuivant.

2024R00915VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Anis Ben Mouldi

Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine

Tél : 98.359.694

Fax : 71.425.495

Poursuivant : LA SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DE CREANCES, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, demeurant à son siège social : au n°52 Avenue Habib Bourguiba Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : 1) Alhoussine Ben Mohamed Majid ABSI, titulaire de la CIN n°00638072, gérant de société, demeurant à la cité Ibn Khaldoun Rommana 1 immeuble 6 app 3 Tunis, à l'angle de croisement de la rue sahel n°31 et la rue Alhamd n°13 Montfleury Tunis et à la rue Alimem Al Baydhaoui n°12 Ksar Saïd 2 Tunis, en sa qualité de caution hypothécaire. 2) Hassene Ben Alhoussine Absi, titulaire de la CIN n°04830945, scénariste, 3) Issam Eddine Ben Alhoussine Absi, titulaire de la CIN n°04747679, artiste, 4) Hosni Ben Alhoussine Absi, titulaire de la CIN n°04818204, élève, 5) Souad Bent Mansour MEJRI, titulaire de la CIN n°00205996, secrétaire, les quatre demeurant à l'angle de croisement de la rue sahel n°31 et la rue Alhamd n°13 Montfleury Tunis, en leur qualité de tiers détenteurs.

Avocat du poursuivant : Maître Anis Ben Mouldi, Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine.

Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du T.F. n°53631 Tunis dénommé «Barnousset Chebbi» consistant en un terrain d'une superficie de 550 m² sis à l'angle de croisement de la rue sahel n°31 et la rue Alhamd n°13 Montfleury Tunis, sur lequel est édifiée une villa composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 305 m² comprenant un bureau, un séjour, trois chambres, un salon, une cuisine et une salle de bain, d'un demi rez-de-chaussée d'une superficie de 125 m² comprenant deux chambres, un séjour, une cuisine, une salle de bain et un espace couvert en cours de construction d'une superficie de 180 m², et d'un local commercial d'une superficie de 135 m² exploité entant que café sous le nom commercial «café essalama» comprenant un espace dédié aux clients, un magasin et des toilettes.

Mise à prix : fixée à 1.061.987,700 Dinars, sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 21 mai 2024 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Tunis.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2024R00925VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Après rabais de 40% du prix d'ouverture

Etude maître Trabelsi Ahmed Sabri

Avocat près la cour de cassation

Avenue Léopold Senghor Sousse

Tél : 73215422

Fax : 73215423

MF : 000PA 780898/T

- Il sera procéder le jeudi 23/5/2024 à partir de 9 heures au tribunal de 1ère instance de Sousse à la vente d'immeuble ci-dessous.

Poursuivant : BH Bank (ex banque de l'habitat) société anonyme dont le siège social sis à l'avenue Mohamed V Tunis RNE : 0024588W par le biais de son représentant légal demeurant à son local du sahel sis à l'avenue 14 Janvier Sousse.

Poursuivie : Rabiaa bent bannour ben Salah Lahmar CIN n°02982765 demeurant à rue 730 cité Suisse Sousse ou appartement n°13 immeuble snit 4ème étage sidi Abdelhamid Sousse.

L'avocat poursuivant : maître Ahmed Sabri Trabelsi sis à l'Avenue Léopold Senghor Sousse MF : 000PA 780898/T.

Immeuble à vendre : la totalité de l'appartement objet du titre foncier n°172880 Sousse sis au 4ème étage de la résidence Nesrine à sidi Abdelhamid en face de l'immeuble SPROLS d'une superficie de 128m² composé d'un vaste salon et trois chambres cuisine, salle de bain, 2 balcons et une terrasse revêtement en carrelage mosaïque et en céramique pour la salle de bain dont les murs et ceux de la cuisine sont revêtus en faïences et la boiserie en bois.

- Prix d'ouverture : cent treize milles six cent soixante quatre dinars (113664, d000) majorés des frais homologués par le tribunal à (3267d824) et des frais de la mise aux enchères après rabais du prix qui seront fixés par le tribunal à l'audience.

Possibilité de visiter les lieux selon l'horaire administratif.

- Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner par le biais d'un avocat le tiers de la mise à prix avant la vente.

- Les étrangers ne peuvent y participer qu'après l'autorisation du gouverneur. Pour plus de renseignements contacter le dit tribunal ou l'étude de l'avocat poursuivant maître Ahmed Sabri Trabelsi.

2024S00513VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU 000110F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : La société TELETEC, SARL, IU 0583988V dont le siège social à la route de Gabès km 10 Thyna Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

Les immeubles saisis :

Le premier immeuble :

L'immeuble dénommé "fathi" objet du TF n°60838 Sfax sis à la route de Gabès km 10 Sfax région Sidi Abid délégation de Sfax sud et précisément au bord de la ceinture de Aguereb à 1500 mètres de la route.

L'immeuble se localise dans une zone agricole est consiste en un terrain d'une contenance de 4111 m² qui correspond à la parcelle n°115, son entrée du coté sud clôturée de tous les cotés, au coté sud il y a une construction d'une superficie couverte de 64 m² composée d'un hall, une cuisine, une toilette et au coté est se trouvent environ 25 oliviers et un puit de 25 mètres de diamètre.

Le deuxième immeuble composé des immeubles suivants :

L'immeuble dénommé "asma" objet du TF n°60566 Sfax d'une contenance de 2090 m² composé de la parcelle n°21, l'immeuble dénommé "teletec" objet du TF n°99043 Sfax d'une contenance de 10946 m² composé de la parcelle n°25 et 26, l'immeuble dénommé "teletec" objet du TF n°107936 Sfax d'une contenance de 3065 m² composé de la parcelle n°23 et l'immeuble dénommé «teletec 2» objet du TF n° 109528 Sfax d'une contenance de 2066 m² composé de la parcelle n°20 et l'immeuble dénommé "teletec3" objet du TF n°109857 Sfax d'une contenance de 2876 m² composé de la parcelle n°22, l'immeuble dénommé "teletec 1" objet du TF n°109858 Sfax d'une contenance de 2598 m² composé de la parcelle n°24.

Les immeubles sises à la route de Gabès km 10 région Sidi Abid délégation Sfax sud et précisément au bord de la ceinture d'Aguereb à 2000 mètres de la route de Gabès.

Les immeubles consistent en un terrain agricole d'une contenance de 23641 m² clôturé de tous les cotés,

son entrée principale du coté sud par une porte coulissante sur la ceinture Aguereb outre une façade au coté est et il est complanté par 47 oliviers de grande taille.

Le troisième immeuble :

L'immeuble dénommé "mongi" objet du TF n°109202 Sfax sis à la région hajeb délégation Sfax sud gouvernorat de Sfax au ceinture Aguereb reliant entre la route de gabes et la rocade et à 450 mètres de la ceinture.

Il consiste en un terrain agricole d'une contenance de 1753 m², clôturé du coté nord et du coté est et contient 4 oliviers.

Le quatrième immeuble :

L'immeuble dénommé «warda» objet du TF n°111289 Sfax sis à la région Sidi Abid délégation Sfax sud route de Gabès km 10 et précisément à 800 mètres de la route d'Agureb gouvernorat de Sfax.

L'immeuble sis dans une zone qui contient plusieurs usines, il consiste en un terrain d'une contenance de 14768 m² sur le quel est édifiés des constructions couvertes en ternîtes et des constructions couvertes en béton armé.

La construction couverte en béton armé d'une superficie couverte de 434m² édifiée au coté sud de l'immeuble et elle est composée de deux étages :

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 217m² composé de deux parties, une à l'ouest d'une superficie de 114m² qui contient 3 salles séparées par des cloisons en g aluminium et la 2ème partie est d'une superficie de 103m² qui contient, une vestiaire et un bloc sanitaire composé de 2 douches, 3 toilettes et 5 lavabos.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 217m² non achevée qui contient une grande salle qui sera exploitée comme des bureaux et 2 toilettes au coté nord ouest.

Les constructions couvertes en ternit d'une superficie de 2903m² contient des dépôts, un atelier, une station de lavage et une construction non achevée :

Le dépôt n°1 d'une superficie couverte de 783 m² correspond à la partie nord de la construction en métallique et en face un air de 80m² dont le toit en panneaux sandwich de 4 mètres de hauteur.

L'atelier est d'une superficie de 610m² son entrée est du coté ouest par une porte coulissante.

Le dépôt n°2 d'une superficie couverte de 638m² son entrée du coté ouest par une porte coulissante en face un air de 80m² dont le toit en panneau sandwich de 4 mètres de hauteur.

La station de lavage est d'une superficie de 120m² couverte en tôle dont la hauteur entre 5 et 6 mètres et il contient une fosse pour l'entretien des camions et des matériaux.

L'immeuble est équipé en transformateur électrique et contient un sondage.

Le dépôt n°3 d'une superficie couverte de 232m² édifié au coté sud ouest de l'immeuble qui est couvert par des plats en métal et il existe au coté nord est un bureau qui contient un étage installé sur une structure en fer forgé et les escaliers en fer forgé.

La construction non achevée est d'une superficie de 360m² qui consiste en une structure métallique sans toit et les murs non achevés

Le cinquième immeuble :

L'immeuble dénommé "chanfara" objet du TF n°70552 Sfax sis à région Hajeb délégation Sfax sud gouvernorat de Sfax et précisément au bord de la ceinture d'Aguereb reliant route de Gabès et la rocade et à 500mètres de la rocade.

L'immeuble consiste en un terrain agricole d'une contenance de 30420 m², son entrée du coté sud au bord de la route par une porte coulissante il est clôturé de tous les cotés sauf une partie du coté ouest et il contient 46 oliviers et un sondage et il est équipé en électricité.

Mise à prix : le premier immeuble objet du TF n°60838 Sfax (305.000.000)

Le deuxième immeuble objet du TF n°60566 Sfax, 99043 Sfax, 107936 Sfax, 109528 Sfax, 109857 Sfax et 109858 Sfax (605.000.000)

Le troisième immeuble objet du TF n°109202 Sfax (61.000.000)

Le quatrième immeuble objet du TF n°111289 Sfax (1.965.000.000)

Le cinquième immeuble objet du TF n°70552 Sfax (1.075.000.000)

Total : (4.011.000.000).

La date et lieu de la vente : Mercredi le 22/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00465VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU 000110F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : La société wejden d'investissement et service agricole SARL, MF : 1334464R dont le siège social est à Regueb avenue Habib Bourguiba gouvernorat de Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fayza» objet du TF n°70149 Sidi Bouzid sis à Regueb gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en une terre agricole d'une contenance de 8 hectares dont 2.5 hectares complantés en oliviers de petites taille, le reste terre nu qui contient des cultures maraîchères et on y trouve une construction de 2 étages :

Le 1er étage d'une superficie de 100m² contenant un logement d'une superficie couverte de 75m².

Le rez-de-chaussée contient un dépôt, un escalier menant au 1er étage d'une superficie de 100m² contenant un logement d'une superficie couverte de 75m² et un transformateur électrique.

Mise à prix : (380.000.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : lundi le 20/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00466VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : 1/ Meher Hwas, CIN 05255307 demeurant à l'avenue Farhat Hached immeuble Jammoussi n°4 Sfax et au 22 rue Tunis Ariana 2080.

2/ Ferha Bent Ali ben Abdallah Jerbi, CIN 01248955 demeurante à l'avenue Farhat Hached immeuble Jammousi n°4 Sfax et à cité des huileries rue remada à coté rue de la grande porte Mahres Gouvernorat de Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain nu à usage agricole délaissé sis à felmech délégation mahres gouvernorat de Sfax d'une contenance de 474 m².

Il est délimité du coté sud par Mahmoud Jerbi, du coté nord par Jamila Jerbi, du coté ouest par héritiers Ali Jerbi et du coté est par une avenue de 10mètres de largeur d'où son entrée.

Mise à prix : (47.400.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : Mercredi le 22/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00467VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Ali Ben Massaoud Hmiden, CIN n°04239807demeurant à el Founi Mezzouna Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «salwa» objet du TF n°55621 sidi bouzid situé à «elfouni» délégation mazouna gouvernorat Sidi Bouzid d'une contenance de 50271m² consistant en deux parcelle n°14 et n°53.

1/ La parcelle n°14 consistant en une parcelle contenant des oliviers de types "chemleli" âgés de 10 ans 1 un puits profond et des constructions comportant 5 logements, 2 entrepôts et des corrals pour l'élevage des moutons.

- La construction n°1 consiste en une maison d'une superficie de 220m² composée de 4 pièces, deux salons, un hall, une cuisine et une salle de bain.

- La construction n°2 consiste en une maison d'une superficie de 165 m² composée de 3 chambres, un salon, un hall, une cuisine et une salle de bain.

- La construction n°3 consiste en une maison d'une superficie de 120m² composée de 3 chambres, un salon, un hall, une cuisine et une salle de bain.

- La construction n°4 consiste en une maison d'une superficie de 140m² composée de 2 pièces, un couloir, une cuisine et une salle de bain.

- La construction n°5 qui consiste en une maison en cours de construction.

Les 4 premiers logements sont en bon état.

Les deux dépôts d'une superficie totale de 102m² dont 32m² pour le 1er et 70m² pour le deuxième entrepôt.

Un puits tubulaire de 63 m de profondeur et de 4.3 de salinité.

La parcelle n°14 est délimitée du coté nord par Mouldi Hmiden, du coté est par Hmed Hmiden, du coté sud par Hmed Hmiden dans une partie et

Mouldi et Belgacem Hmiden dans l'autre et du coté ouest par la voie publique dans une partie et par Ali Dbouba dans l'autre.

2/ La parcelle n°53 contenant 29 oliviers volumineux et en bon état, elle est distinguée par l'homogénéité de ses plantations, son sol et par ses reliefs.

La parcelle n°53 est délimitée du coté nord par la parcelle des héritiers de Ammar ben Elhaj du coté est par Belgacem Ben Massaoud, du coté sud par une piste et du coté ouest la parcelle de Massaoud ben Amor dans une partie et celle des héritiers Ammmar ben Elhaj dans l'autre.

Mise à prix : (442.416.500) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 20/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00468VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mariem Chaabouni CIN 08824202, domicile élue étude maître Lassad Fourati avocat sis à immeuble 4 saisons bloc «c» 5ème étage sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «mahsouna 173» objet du TF n°128699 Sfax avec des parts indivises soient 87557/516 dans le TF n°120288 Sfax qui consiste en un appartement 1-5 escalier A 5ème étage de la résidence mahsouna situé à la route l'Afrane km4 Sfax. L'immeuble est doté de droit d'utilisation de 2 parking souterrains n°P130*132. L'immeuble est d'une superficie de 155 m² sans compter les parts communes et 190m² compte tenue de parts communes on y entre à travers une porte en bois uni volet de haute qualité et qui mène à :

Un vaste salon et une salle à manger dont le sol en marbre blanc, un toit décoré de des tableaux en gypse et imprègne des plaques d'éclairage des fenêtres en aluminium et en michlaire.

Une suite parentale composée d'une chambre à coucher d'un sol en marbre Thala, le toit décoré des tableaux en gypse contenant une porte sous forme de fenêtre en aluminium et en michlaire. La dite chambre compte une garde robe et une salle de bain, 3 chambres à coucher.

Une salle de bain bien équipée de sol en parterre extra et ses murs sont embellis des porcelaines de haute qualité.

Une cuisine bien équipée dont le sol en parterre extra, des murs embellis en céramique de haute qualité, la cuisine contient une fenêtre, une porte sous forme de fenêtre en aluminium et en michlaire conduisant à un balcon et des placards.

L'immeuble dispose de tous les équipements, des matériels de chauffage et du réseau de climatisation.

Mise à prix : (391.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 20/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00469VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), RNE 000121J, sise au 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élue chez maître Atitallah Adel demeurant à Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie saisie : Saber Ellouz CIN 01319399 demeurant à la route de Tunis km2.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «ALHANA» objet du TF n°121018 Sfax sis à la route de sidi Mansour gouvernorat de Sfax qui correspond à la parcelle n°6 du plan de lotissement du TF n°6818 Sfax d'une contenance de 73m², sur lequel est édifiée une maison composée d'un rez-de-chaussée et un premier étage.

1/ Le rez-de-chaussée contient un escalier menant au premier étage et surmontant les toilettes, la cuisine, un salon, deux chambres et une cour pour l'aération et l'éclairage.

2/ le premier étage est composé de trois chambres, une toilette et une cour pour l'aération et l'éclairage, une partie de cet étage d'une contenances de 5m² surmonte un toit apparent en dehors de TF.

L'immeuble est délimité du coté sud par la parcelle n°5, du coté est par une route, du coté nord par la parcelle n°7 et de coté ouest par la parcelle n°3.

Mise à prix : (57.000.000) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : le lundi 27/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00470VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), RNE 000121J, sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu chez maître Atitallah Adel demeurant à Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Mondher Tweti CIN n°05237707 demeurant Taher Sfar, marhaba center n°22 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "ALMOUNIR 31" objet du TF n°108690 Sfax sis à la délégation sakiet ezzit gouvernorat de Sfax consistant en un terrain d'une contenance de 118m² sur lequel est construit un bâtiment comportant un rez-de-chaussée, un premier étage et un deuxième étage.

1/ Le rez-de-chaussée : d'une superficie de 94m² il comporte un entrepôt et un hall où se trouve un escalier conduisant au 1er étage et avancée par une salle de réception comblée par une chambre et un couloir sur lequel ouvrent une pièce, une cuisine et une salle de bain.

2/ Le premier étage : d'une surface de 94m², il comprend une salle d'accueil sur lequel ouvrent deux chambres et hall comblé par une cuisine et une salle de bain.

3/ Le deuxième étage d'une superficie de 56m², on y trouve un couloir sur lequel ouvrent deux chambres, une cuisine et une salle de bain.

L'immeuble est délimité du coté sud par la parcelle n°23, de coté est par la parcelle n°32, du coté nord par une route et de coté ouest par la parcelle n°30.

La construction est dans un état moyen et nécessite l'entretient.

Mise à prix : (113.760.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le lundi 27/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00471VEPA1

Vente aux enchères publiques

1- Le demandeur : Kamel Ennouri, Titulaire de la CIN n°01239356 Elisant son domicile au bureau de Maître Mohamed Nouri, avocat à la cour de cassation 27 Rue Habib Achour (rue haffouz) Immeuble Anis Etage n°1 Sfax.

2- Partie saisie : Hammadi Ben Hassan, Titulaire de la CIN n°05280231 demeurant à la route de l'Aéroport km 3 Cité Elvetname Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Mohamed Ennouri Avocat à la cour de cassation 27 Rue Haflouz Sfax, code fiscal 681624 Q/A/P/000.

4- Immeuble mis en vente : La totalité de 80 parts du total 298 de l'immeuble enregistré à la conservation Immobilière sous n°104884 Sfax dénommé "ALI" sis à route de l'Aéroport km 3 Cité Elvetname Sfax qui se compose de deux maisons séparées chaqu'un à son entrée M Le sous-sol : se compose de salon, 5 pièces, Hall, cuisine, salle de bain, d'une superficie de 170.18 m².

Le premier Etage : se compose de 2 pièces, salon, salle de bain, WC, cuisine, hall n'est pas couvert, d'une superficie de 133.42 m².

Limité du côté Est cousin, du côté Ouest rue, du côté Nord cousin, du côté Sud rue.

5- Lieu et date de la vente : le lundi à neuf heures du matin le 27/5/2024 à la salle des criées au Tribunal de Première Instance de Sfax.

6- Mise à prix : Cinquante six mille trois cent soixante quinze dinars (56.375.000) pour les 80 parts du total 298

7- La visite de lieu aura tous les jours.

2024X00478VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Pour le compte de la Société Younes Hached

Avocat

38, rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71 709 778-71 709 776

Fax : 71 709 742

MF : 1833516/A/M/000/P

Partie poursuivante : La Société Internationale de Recouvrement des Créances se situant au 19 rue Mostapha Abdessalem Menzeh 05 - 2091 Aiana, suite à la cession des créances faite à son profit par l'UIB enregistrée le 11/1/2010 notifiée par maître Ben Abroug Hatem le 12 et 14/5/2011; élisant son domicile au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana pour le compte de la Société Younes Hached avocat.

Partie saisie : Faouzi Ben Abdelmajid ben Sadok Chaouch demeurant à la rue Beni Khiar n°18 Tunis

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached; 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana pour le compte de la société younes hached avocat.

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises (696.358/3261) revenant au débiteur Faouzi ben Abdelmajid ben Sadok chaouch objet du titre foncier 28678 Ben Arous dénommé "ardh chaouch" situé à la rue alkimia n°08 zone industrielle Mégrine Ben Arous qui consiste en un lot de terrain sur lequel est édifié un complexe bâtis de 460 m² dont une partie administrative est un café et deux dépôts, dont une partie du fonds de commerce cédé à la société al Moustakbal selon les dires de Mr Essalmi Mohamed.

Les charges : L'immeuble saisi est grevé des charges suivantes :

- La condition de préserver la vocation industrielle inscrite le 23/10/2002 (dépôt Ben Arous vol 9/02/n 1/116) au profit de AFI

- L'exploitation par la société TINAST de deux fonds de commerce (café et usine situé au 08 rue alkimia Z.I Mégrine Ben Arous.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 01/02/2024 (Vol Ben Arous 02/24 n°560) au profit de la partie saisissante.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 596.389,916 DT.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 16/5/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance Chouchet Radés - Radés Ben Arous sis à Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par l'Intermédiaire d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et peur les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements relatifs au cahier des charges contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements relatifs au cahier des charges contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Ben Arous.

2024400919VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

Pour le compte de la Société Younes Hached

Avocat

38, rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71 709 778-71 709 776

Fax : 71 709 742

MF : 1833516/A/M/000/P

Partie poursuivante : La Société Internationale de Recouvrement des Créances se situant au 19 rue Mostapha Abdessalem Menzeh 05 - 2091 Ariana, suite à la cession des créances faite à son profit par l'UIB le 29/3/2007 notifiée par maître Mrazguia Jommi et Maître Khachine Faouzi le 11/01/2010 et le 21/10/2010. Elisant son domicile au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana pour le compte de la Société Younes Hached avocat.

Partie saisie : Boubaker ben Mohamed Bouchrara, Ingénieur Demeurant à immeuble El Fell Avenue Elkuwait Hammamet ainsi qu'à rue errazi n°17 Nelle Ariana (débiteur principal)

2/ Najah Bent Sadok Achiba ; contrôleur au ministère des finances; Demeurant à rue Eli abou madhi Dar Chaabane Fehri Nabeul, ainsi qu'au bureau de son avocate maître Samiha Bellahiriche 110 avenue de l'environnement (cessionnaire)

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached ; 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana pour le compte de la société younes hached avocat

L'immeuble saisi : La totalité des parts indivises (264.5/1745) revenant au débiteur principal Boubaker ben Mohamed Bouchrara cédés au cessionnaire Najah bent Sadok Achiba objet du titre foncier 596832 Nabeul dénommé "naziha" situé à la zone de sidi mahrsi 3 qui consiste en un lot de terrain destiné à la construction d'habitation.

Les charges : L'immeuble saisi est grevé des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (60.000,000D) inscrite le 4/4/2002 (vol Nabeul 12/02 n°97) au profit de la IRC.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 31/01/2024 (Vol Nabeul 02/24 n°429) au profit de la partie saisissante.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 259.565,000 DT.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 13/5/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul sis à Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements relatifs au cahier des charges contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Nabeul.

2024400920VEPA1

Avis aux créanciers

Prolongation du délai d'envoi des offres relatives à la cession d'un hôtel

Société TRAD TOURISME COMPANY (Royal Beach) S.A

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 - Sousse 4000

I.U : 00023366

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 15 avril 2024 affaire n°5178/35 le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka Avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoie des offres relatives à la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée est prolongé au 17 mai 2024.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 500 dinars. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2024S00514VEPA2

Appel d'offres n°4

Sans Détermination de la mise à prix

Pour la cession de LA SOCIETE ELBENE INDUSTRIE

De façon globale a autrui

SA. Capital : 40.000.000 DT

IU : 0010478 S

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

SS : Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu d'une décision du Tribunal de première instance de Sousse 01 en date du 15/4/2024 dans l'affaire n°37/117, il a été décidé la prolongation des délais de réception des offres relatives à la cession de la société ELBENE INDUSTRIE d'une façon globale à autrui sans détermination de prix et l'assignation à l'administrateur judiciaire Belgacem Ben Khaled d'effectuer les annonces légales requises. Report de l'ouverture de la présentation soumise au tribunal le 15 avril 2024, à la date de l'audience reportée.

Les offres doivent être adressées au contrôleur d'exécution Maître Belgacem Ben Khaled à son adresse : IMMEUBLE EL AHMADIA 4 Rue Georges Gorse La Corniche Sousse (Tél et Portable 73 217 330 - 98 401 023) à travers la poste par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir

Appel d'offre relatif

A l'achat de "la société ELBENE INDUSTRIE Ex TUNISIE LAIT"

Le denier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 17 mai 2024.

2024S00515VEPA2

Clôture dossier tutelle judiciaire

En vertu de la décision date du 12/12/2023 de son excellence le vice-président du tribunal de première instance de Tunis le juge des tutelles et suite à sa présentation devant son excellence le procureur de la république sous le numéro 19881 le 6/7/2023 dans l'affaire numéro 21394 relative à la nomination de tuteur légal pour Mr Cherif Matri. Il a été décidé de clôturer la mission.

2024400918VEPA2

Avis

Suivant l'ordonnance sur requête numéro 40465 rendue par le Tribunal de première Instance du Tunis 2 en date du 27/3/2024, il a été décidé la nomination de Mr Bilel Rahmouni en tant que liquidateur judiciaire de l'héritage du feu Hassine Ben Ahmed Ben Dahou dans le but de la liquider.

Tous intéressés peuvent contacter le Liquidateur susmentionné à la rue 18 Janvier immeuble n°19 Amen Center Appartement AR2, Ariana 2080. Tél : 71.709.153 / Fax : 71.709.863).

2024400921VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 16 mai 2024

Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte SA

IU : 0976538E

MF : 0976538 E/A/M/000

Matricule CNSS : 00264716-03

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte, SA au capital social de 15.000.000 DT dont le siège social sis au Boulevard de l'Union du Grand Maghreb Arabe Route Menzel Abderrahmen - 7080 Menzel Jemil - Bizerte, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 Mai 2024 à 10H au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2023;

2. Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023 et rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

3. Approbation desdits rapports et des états financiers au 31/12/2023 ;

4. Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2023 ;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023;

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2024;

7. Renouvellement du mandat d'un Administrateur.

2024R00916SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2024

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria

Société anonyme

Au capital de 8.450.000 dinars

Technopole de Borj Cédria Route Touristique Soliman BP 174- Hammam Chatt 1164

Identifiant Unique : 1035409T

Les actionnaires de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria (SGTBC) sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 14 Mai 2024 à 10H au siège de la Société de Gestion de la Technopole de Borj-Cédria route Touristique de Soliman, 8020 Soliman à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la cooptation d'Administrateurs

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'Exercice 2023,

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'Exercice 2023,

4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'Exercice 2023 et des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5. Quitus aux Administrateurs,

6. Affectation des résultats de l'Exercice 2023,

7. Jetons de présence alloués aux membres du Conseil,

8. Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 13 Mai 2024, son pouvoir au siège de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria.

2024R00933SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Arômes Alimentaires et Colorants - ARALCO SA

SA au capital de 1.512.000 dinars

Siège social : Grombalia - Cité Romana Sghira - Zone 5 - Mouleassem 75 - Tunis

Identifiant Unique : 030138 K

Les actionnaires de la société ARALCO - SA sont invités à se réunir le 9 Mai 2024 à 10h à la Rue Lac Victoria - Immeuble Lac des Cygnes- - B3 - Lac 1 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre de jour ainsi que les modalités de convocation;

- Examen du rapport d'activité relatif à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes ;

- Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

- Approbation de la convention prévue par l'article 200 du C.S.C ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2023 ;

- Nomination des membres du conseil d'Administration;

- Désignation du commissaire aux comptes ;

- Pouvoirs pour publication.

2024R00938SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AFRIQUIA MEDICAMENTS «AFRIMED» S.A

Au capital de 4 000.000,000 DT

Siège social : 4 Avenue Tahar SFAR - 4000 Sousse

Identifiant unique : 0340533S

Le Conseil d'Administration de la Société «AFRIMED» convoque les actionnaires de la dite Société à se réunir à l'A.G.Ordinaire le mardi 14 mai 2024 à 16 h à l'usine de la Société sise à la route de Sousse - 5012 SAHLINE - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023.

- Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2023.

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Distribution d'une partie des résultats reportés.

- Approbations des conventions réglementées prévus par les articles 200, 474 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Fermeture des succursales de la société AFRIMED

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour les formalités.

2024S00525SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAMIPLAST

SA, au capital de 750 000 Dinars

Cité Ennasr Sidi Bouzid

IU : 0007761S

Messieurs les actionnaires de la Société LAMIPLAST sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire prévue pour le vendredi 17 mai 2024 à 11h au siège social de la Société SIAM situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- L'approbation de la liste actualisée des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de la Société sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité officielle (carte d'identité nationale / extrait du registre national des entreprises / passeport) afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

2024X00473SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES ARTICLES METALLIQUES "SIAM"

SA au capital de 3 200 000 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

IU : 0004092 P

Messieurs les actionnaires de la Société SIAM sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le vendredi 17 mai 2024 à partir de 10h au siège social de la Société situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

- Affectation des résultats de l'exercice 2023,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2024X00474SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MAGHREB FINANCE HOLDING

Société anonyme

Au capital de 60 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy

Identifiant unique : 1030710 Z

Messieurs les actionnaires de la Société MAGHREB FINANCE HOLDING, sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales qui se tiendra le lundi 27 mai 2024 à 10h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 1053 Rue du Lac Turkana, Tunis.

Et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Examen de la demande du ministère des finances relative à la nomination de représentants de l'Etat au conseil d'administration de la société.

- Pouvoir pour accomplir les formalités d'enregistrement et de publication.

2024400922SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SAIDA GROUP HOLDING

Société anonyme

Au capital de 5 500000 Dinars

Siège social : Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy

Identifiant unique : 496510 V

Messieurs les actionnaires de la Société SAIDA GROUP HOLDING, sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée conformément aux dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales qui se tiendra le lundi 27 mai 2024 à 11h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis au 1053 Rue du Lac Turkana, Tunis.

Et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Examen de la demande du ministère des finances relative à la nomination de représentants de l'Etat au conseil d'administration de la société.

- Pouvoir pour accomplir les formalités d'enregistrement et de publication.

2024400923SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAFICO TUNISIE / SICAF NON RESIDENTE

SA au capital 50.000.000 US

Siège social : complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram

I.U : 0024556 M

Suite à la décision du conseil d'administration de la société en date du 01/3/2024, la société LAFICO TUNISIE CONVOQUE ses

actionnaires pour assister à l'A.G.O de la société qui se réunira en date du 6/5/2024 à 10h au siège de la société LAFICO TUNISIE AU complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram et ce, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023 et les états financiers 2023

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2023

4. Quitus aux membres du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023

6. Approbation de la décision de nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Délégation de pouvoirs en vue des formalités légales.

2024400927SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - EL KATIBIA

S.A au capital de : 2 420.000 Dinars

Siège social : Ferme Chahama - Bourchrik - Grombalia

M.F : 023091VNM

R.C : B125701998

C.N.S.S : 406317-81

Messieurs les Actionnaires de la S.M.V.D.A EL KATIBIA, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 mai 2024 à 11h à la Ferme Echahama - Bouchrik, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'Exercice 2023,

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023,

3. Examen et approbation des Etats Financiers au 31/12/2023,

4. Quitus aux Administrateurs,

5. Affection des résultats,

6. Jetons de présence.

2024R00912SODB3

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

M.F : 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ses adhérents à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 8/5/2024 à 10h du matin au siège social situé à cité des artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Lecture des rapports moral et financier de l'année 2023

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

3- Approbation des états financiers de l'année 2023

4- Quitus des membres du conseil d'administration de gestion de l'année 2023

5- Distribution du résultat 2023

6- Retrait d'un adhérent

7- Acceptation d'un nouvel adhérent.

2024R00928SODB3

Premier Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES VIANDES ET DES ELEVEURS

M.F : 0005288E/P/N

Capital : 5060 DT

96, av. de El Ouardia 1009 - Tunis

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs invite les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21/5/2024, à 10h au siège de la Société sis au 96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009 - Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Election et renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

2) Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023 ; 2024 et 2025.

3) Approbation de l'apurement des comptes relatifs à la société mutuelle de base des services agricoles «ENNASR».

NB : En cas où le quorum ne sera pas atteint (le 1/4 des adhérents), une deuxième assemblée générale ordinaire aura lieu le 20/6/2024 à 10h, au siège de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs.

L'ordre du jour sera le même, les délibérations auront lieu quelque soit le nombre des présents ou des représentés (statut de la Sté Mutuelle).

Cette convocation est valable pour la 2ème assemblée (du 20 juin 2024) au cas où la 1ère assemblée du 21/5/2024 n'aura pas lieu.

2024S00511SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "Jmal Plast" dont le siège social est situé à la route de Mahdia Km n°3 à Sfax, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°1122 en date du 21 Novembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de transformation de plastique, située à l'adresse ci-dessus.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le premier délégué le chargé de la gestion des affaires de Gouvernorat de Sfax ou Monsieur le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Sfax ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Houcine Ameiri, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°830/5 en date du 15 janvier 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur la route nationale n°03 au point de kilométrage 258.000, bir lahfay délégation Bir Lahfay du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation ouled Hafouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Hammadi Nasri, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°829/5 en date du 15 janvier 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une unité de trituration d'huile d'olive, situé sur la route nationale n°13 au point de kilométrage 139.000, Oum Laatham délégation Sidi Bouzid ouest du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation ouled hafouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Bannour Kraiem agissant pour le compte de la Société "Huilerie Olivier de Hekaima" a présenté une demande enregistrée au Siége du Gouvernorat de Mahdia le 13 Mars 2024 sous le n°5001/19 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé en 2ème catégorie consistant en Huilerie située à El Hekaima délégation Mahdia et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Mahdia ou au siège de délégation de Mahdia ou au siège de la Municipalité de Hekaima.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs Le Gouverneur de Mahdia ou Le Président de la Municipalité de Hekaima ou Le Délégué de Mahdia, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Mariem Bent Kamel Ben Mohamed Taieb Makhlouf porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (contrat de donation daté du 29 Août 2020 enregistré à la Recette des finances de Sfax le 01 septembre 2020 Quittance n°M038451 et rédigé par les notaires à Sfax : Oussama zouch et Mahamad Trabelsi) de son appartement n°01 sis au premier étage qui est d'une superficie de 180 m² avec les parties communes et à l'indivision de l'immeuble en plus le droit de jouissance et de disposer de la place parking n°26 et 27 sise au sous sol de l'immeuble sis à la route elmherza km 03 complexe "El kasser" Sfax. Par conséquent, elle prétende avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire "Oussama zouch" sis à l'immeuble el Borj bloc A 5ème étage app N°4 - 3027 Sfax. Toute apposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2024X00452DIVD2

Avis

Khalifa ben Mohamed ben Jouira a perdu son titre de propriété de deux terrains avec 18 et 6 pieds d'oliviers situé à Agareb route Mahrouga Mraania Sfax provenant par acte de partage du 15/7/1976 enregistré le 12/3/1977 n°267 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Ali Karrai.

Il veut faire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition doit la donner à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30j.

2024X00477DIVD2